

vécut dans la pauvreté. Une baronne âgée, Madame de Félicat, lui offrit l'hospitalité mais il trouva cet hôtel trop somptueux. Il loua une petite chambre dans la rue Saint-Bernard. C'est là qu'il mourut, sur la paille, le 29 novembre 1823. Il ne laissa à ses héritiers que sa croix abbatiale et celle de chevalier de Malte. A Dieu, il donna la plus belle croix, celle que Jésus avait portée. (5)

## LES FIEFS DE LA FERRIERE ET DE LA NOËRIE

Après une excursion archéologique de la Diana à Saint-Médard-en-Forez, en 1898, Maurice de Boissieu a écrit "que fut élevé en ce lieu, au XVIIIème siècle, le château de la Ferrière, qu'il y avait le fief ou rente noble de la Ferrière dont le possesseur est rappelé, dès 1357, sous cette qualification : Dominus Johannis de Ferreria miles" (seigneur Jean de la Ferrière, soldat).

Ce Jean de la Ferrière était sans doute Jean de Marcilly, seigneur de Chalmazel et de la Ferrière. Il prête foi et hommage pour ses maisons de Néronde, de Saint-Médard et de Bellegarde. Sa fille épousa en 1364 Mathieu de Talaru et lui porta aussi les seigneuries de Marcilly, de Chalmazel et de la Ferrière. L'histoire nous dit aussi qu'en 1642, Christophe de Talaru était marquis de Chalmazel, seigneur de Néronde et de Saint-Marcel. Il est donc très probable que la maison forte de la Ferrière à Néronde était la maison des Talaru. Pour quel porte-t-elle le nom de la Ferrière? Peut-être à cause de Jean de la Ferrière de St-Médard? Il y a d'ailleurs plusieurs villages et châteaux de France qui se nomment ainsi. Si on sait que le mot Ferrière vient du latin "Ferraria" qui se traduit par "atelier de forgeron", que nos ancêtres, surtout les nobles et les bourgeois utilisaient les chevaux pour leurs voyages, les guerres et les tour-

nois, on aura peut-être répondu clairement à la question. J'ajoute même que les seigneurs pouvaient très bien posséder des forges comme ils avaient des fours banaux pour cuire le pain.

Les seigneurs de la Noërie existaient à Lyon en 1400. Un Georges de la Noërie, notaire, passa l'acte de donation que fit la ville en 1502 à une veuve Baronnat d'une petite rue près de la montée Saint-Barthélemy avec la charge de la rebâtir. Parodin a donné un extrait de cet acte dans le troisième livre de son Histoire de Lyon (A la fin du XVIème siècle, Antoine de Baronnat était écuyer et seigneur de Teillière à St-Galmier. En 1699, Guillaume Populle, médecin à St-Galmier, se maria avec une Charlotte de Baronnat).

Le 29 juillet 1789, dans une assemblée de la ville de Montbrison, il est décidé de s'armer contre les brigands. Une seconde milice est formée. Monsieur de la Noërie, fils, est nommé premier lieutenant pour le quartier de Saint-André.

Le 27 août de la même année, l'assemblée générale arrête qu'il sera formé un comité provisoire composé de 12 citoyens pris dans les trois ordres pour délibérer sur tout ce qui peut intéresser la communauté. Monsieur de la Noërie, père, est élu pour la noblesse.

Ce fief, qui n'en est plus un, mais qu'on appelle toujours "La Noërie", existe donc depuis très longtemps. Il a été la possession des seigneurs de la Noërie dont les descendants, avant la Révolution, habitaient à Montbrison, puis des Chalmel, des Pierrelas, des Rambeaud, des Sylvestre de la Ferrière, des Dupuy et de Claude Chol de Clercy, à la suite de son mariage avec Charlotte Pierrette Dupuy de Bullieu.

En parlant d'Hubert Dupuy de Ronzière, guil-

lotiné à Lyon le 17 mars 1794, portallier dit "qu'il était de cette grande famille qui s'est rendue fort illustre dans la région par les grands hommes qu'elle a produit". Delandine déclare qu'il était son ami d'enfance et que dans les prisons de Lyon ils étaient comme deux frères".

Je n'ai pas l'intention d'écrire la généalogie des Dupuy alliés aux Sylvestre, ce serait trop fastidieux pour le lecteur. Etant données leurs anciennetés, leurs nombreuses familles, leurs hautes charges, il faudrait leur consacrer un chapitre très important. L'histoire des Dupuy, des Sylvestre de la Ferrière, des Chol de Clercy, c'est un peu l'histoire de la noblesse et de la bourgeoisie du Forez, Lyonnais et Beaujolais. Je me contenterai de signaler quelques grands personnages.

Dans l'inventaire des archives départementales de l'arrondissement de Montbrison, on trouve les Dupuy depuis le XVIIème siècle, mais ils devaient exister bien avant.

En effet, en 1695, on trouve la sépulture de maître Claude Dupuy, 28 ans, avocat au Parlement, décédé dans la maison de maître Jean Dupuy, son père, notaire royal, au lieu de Quérézieux à Verrières.

En 1709 à Sainte-Anne de Montbrison, Jacques Carton des Estivaux, seigneur de Méraniges (dont le père était lieutenant en la chatellenie de Cervières) épousa Marie Dupuy, fille de feu maître Jean Dupuy, notaire royal et Juge de la baronnie d'Ecotay.

En 1721, un abbé Dupuy est curé de Verrières et Gumières, condamné à la détention pendant la Révolution.

Noble André Dupuy, conseiller au bailliage du Forez se maria vers 1735 avec Marie-Charlotte

Sylvestre de la Ferrière. Ils eurent dix-sept enfants.

dont Claude-Marie-Louis Dupuy de Lome, né en 1738, ancêtre du célèbre ingénieur Dupuy de Lome qui a construit le premier vaisseau cuirassé français (1816-1885).

dont Marguerite Dupuy de la Roche, mariée en secondes noces en 1785 avec Antoine Duret, ancien officier de dragons demeurant à Roanne, fils de maître Louis Duret, conseiller du Roi, greffier en chef de l'élection de Roanne et de dame Elie Variard.

Duret, pendant la dictature odieuse de Javogues dans le Forez, était commandant des troupes de la Loire, au service de la Convention. Leur soif de sang, leur passion de détruire tournaient au sadisme. Ils furent dénoncés au comité de salut public. Un arrêté du comité rappela Javogues à Paris et on supprima tous les pouvoirs de Lapalus à Roanne, ainsi que ceux de Duret. Arrêtés sur l'ordre de Fouché, Lapalus et Duret furent exécutés à Paris le 24 mars 1794. Quant à Javogues, il se cacha mais retrouvé, il fut fusillé le 10 octobre 1796 sous le Directoire.

dont Jean-Baptiste-Claude-Henri, né en 1753, marié avec Marie-Madeleine Palluat de Bessey. Sa postérité fut représentée par Henri et Gaston Dupuy de Quérézieux. Les Dupuy de Quérézieux ont encore des descendants. La maison bourgeoise de leurs ancêtres, au hameau de Quérézieux à 4 kilomètres environ de Verrières en Forez, a été achetée par les Lombardin, il y a plus d'un siècle, qui l'ont transformée en ferme. Au-dessous de leur clos se trouve le château de la famille de Meaux qui a payé, elle aussi, un lourd tribut à la Révolution. Un descendant des Dupuy de Quérézieux, officier, est revenu il y a trois ans, revoir la maison de ses ancêtres. On remonte toujours à la source un

jour ou l'autre.

dont Claude-Henry, dit Grangeneuve, qualifié Prieur, né en 1748, décédé en 1826. "Dénoncé par David, secrétaire de Javogues, comme aristocrate et avoir retiré des étoffes dans son domicile à Néronde, connu pour un aristocrate décidé, tenant des propos contre-révolutionnaires, publiquement et en plein café" (archives du Rhône. Feurs I VIII). Il fut cependant acquitté le 20 mars 1794 par la commission révolutionnaire de Lyon.

dont Claude Dupuy du Pontet qui a été l'auteur d'une branche établie au Portugal. Un de ses descendants a été Grand de la Cour et a suivi le Roi du Portugal, Manuel II en exil, en 1910.

dont le plus célèbre de tous les enfants de noble André Dupuy, Charlotte Dupuy de Bullieu, née en 1744 et décédée vers 1824, qui se maria avec Claude Chol de Clercy, écuyer, prévôt général des maréchaussées du Lyonnais, Forez et Beaujolais, chevalier de Saint-Louis, anobli par lettres patentes du mois de février 1766, baptisé le 16 août 1716, décédé avant 1779.

dont enfin, Marie Dupuy, demoiselle de Lome, mariée en 1763 avec Pierre-Charles Couhert, fils de Pierre Couhert, avocat en la sénéchaussée d'Auvergne, bailli de Viverols, châtelain de Baffié, résident à Saint-Anthème.

Il faudrait citer une cousine de Charlotte Pierrette, Antoinette Dupuy qui se maria avec noble du Bouchet, né à Thiers en 1737 et qui vint se fixer à Montbrison en qualité de médecin. Elu officier municipal de Montbrison en 1790, maire en 1792, Monsieur du Bouchet devint successivement député à l'assemblée législative et à la Convention où il vota la mort de Louis XVI. Envoyé en mission dans les départements de Seine-et-Marne et du Loiret, il s'y montra intolérant, fut dénoncé à la

Convention et se défendit lui-même si bien qu'il fut acquitté. De nouveau maire de Montbrison pendant les cent jours, il fut exilé comme républicain en 1816 et mourut à Constance en 1818. Antoinette, sa femme, mourut en 1787.

Je ne veux pas oublier de citer aussi le mariage, en 1773, de Marie-Anne Desvernay, de Lay, avec Joseph-Thomas Dupuy, fils de Thomas Dupuy, seigneur de la Grand Rive, Beaumont et autres lieux.

Ni le baptême, le 6 avril 1792, à St-Pierre de Montbrison, de Jean-Baptiste-Alexandre Grallhe de Montaima, fils de Jean-Marie Martin Grallhe de Montaima et de dame Françoise Dupuy.

En dehors de Monsieur du Bouchet, époux d'Antoinette Dupuy, tous les enfants de noble André Dupuy, à l'époque révolutionnaire, restèrent fidèles à leurs idées politiques et à leurs croyances religieuses. Ainsi, un Dupuy du pontet et un Dupuy de Quérézieux, le 21 septembre 1792 à Montbrison, signèrent avec plusieurs autres citoyens un certificat constatant que l'Abbé Antoine Cartal de Cuzieu "s'est toujours comporté en honnête homme, qu'il n'avait jamais troublé l'ordre public et l'harmonie de la société ni la paix du quartier qu'il habite". Il fallait un grand courage pour écrire un tel témoignage dans la ville même où siégeait le comité de surveillance révolutionnaire. Cet abbé fut quand même condamné à mort et exécuté à Feurs le 13 mai 1794.

Mais revenons à la Ferrière. Claude Chol de Clercy et son épouse Pierrette-Charlotte Dupuy menaient une vie facile à Néronde. La famille Dupuy possédait beaucoup de biens, venant des maïsons Chimel, Rambeaud, Pierrelas et Sylvestre. Elle était propriétaire d'au moins quarante domaines à Néronde, Balbigny, Neulise, Vendranges, Brienon, Violay, Joux etc ...

D'autre part, la Ferrière était ouverte à plusieurs membres de la famille qui étaient beaucoup plus profiteurs que bienfaiteurs. Il est possible aussi que la Révolution leur avait fait perdre le peu de biens qu'ils possédaient. On rencontre donc sous le même toit et à la même table Messieurs de la Ferrière, oncle, Dupuy du Pontet, Dupuy de Quérézieux, Dupuy l'Abbé, Dupuy Grange-neuve, Dupuy Vert-Pré, le comte Gabriel d'Amerval, gendre, qui avait perdu son titre de noblesse, les dames Dupuy Dorlé, Dupuy de Bulieu, sans oublier Madame Veuve Duret.

Claude Chol de Clercy, fort de son titre de noblesse, et fatigué de Néronde trop petit pour ses ambitions, mit la main sur tous les biens de la famille Dupuy. Il plaça son argent dans l'achat d'hôtels à Lyon et à Paris. "L'homme, écrivait Bolleau, a ses passions, il a comme la mer, ses flots et ses caprices". Les épouses trompées ou déçues ont aussi les leurs. C'est pourquoi Charlotte-Pierrette devint la maîtresse de l'abbé Terray. Qui était donc cet abbé dévoyé? Joseph-Marie Terray, né à Boën-sur-Lignon en 1715, fut d'abord conseiller clerc au Parlement et mérita quelques temps la considération publique par une vie calme et laborieuse. Mais ayant hérité d'un oncle riche (toujours l'argent!) il changea de mœurs et donna l'exemple de tous les scandales (le roi en faisait tout autant): il plaisait à Madame de Pompadour, il travailla à la ruine des Jésuites, il favorisait les financiers véreux. En 1769, il se fit nommer par Louis XV contrôleur général des finances, il créa beaucoup d'impôts nouveaux, il brava la misère du peuple par son luxe et ses sarcasmes. Louis XV, au lieu de le renvoyer ou de l'embaillier, tout en lui conservant son portefeuille le fit encore intendant général des bâtiments et directeur des Beaux Arts. Enfin Louis XVI renvoya cet indigne ministre. "La sagesse, a écrit

Alexis Carrel, n'est pas de vivre pour ne rien faire, pour s'amuser, pour gagner de l'argent. C'est de vivre héroïquement".

Claude Chol de Clercy trouva des compensations en se faisant nommer Grand Prévôt des maréchassées du Forez, Beaujolais et Lyonnais. Il avait à sa disposition un assez grand nombre de soldats qu'il logeait dans sa grande maison et plusieurs chevaux dans les écuries. Il s'en servait pour dépister les voleurs qui se faisaient toujours plus nombreux, par exemple à Balbigny et à Violay, mais aussi pour faire des escapades moins honnêtes. Cependant il fut plein de courage à Lyon pour réprimer une émeute.

Malgré ses spoliations, sa fortune, ses rentes, l'argent qu'il soutirait à Charlotte, les revenus que lui apportait la chatellenie de Néronde, qu'il avait acquise par engagement, il mourut criblé de dettes. Ses biens furent déclarés en faillite sauf ceux qui étaient grevés de substitution.

Charlotte testa le 5 mars 1771 devant Bombes de Villiers, notaire à Lyon et demanda en 1773 la séparation de biens d'avec son mari. Si on sait que celui-ci est mort en 1778, elle avait alors trente quatre ans. C'était encore l'été pour fonder un second foyer plus heureux. Mais elle se maria avec un nommé Cautel de Veaumorin, original, chasseur, buveur etc... Alors elle élit domicile à Paris tout en faisant de fréquentes visites à Lyon et Néronde. Lassée de ses vieux amants mais pas encore des fêtes, elle revint à la Ferrière où elle fit aménager côté cour, face à l'église, une grande salle où on s'amusait beaucoup. La Révolution dispersa invités, danseurs et musiciens. Madame de Clercy alla se cacher à Paris avec une femme de chambre dans une rue obscure qui allait de la rue Montmartre à la rue Montorgueil. Suivant

les événements en lisant les journaux, elle apprit que le 4 août 1789, les privilèges féodaux avaient été abolis par l'assemblée nationale. Il ne fallait donc plus compter de rester propriétaire des terres grevées de substitution. Elle devenait pauvre. Mais Gaspard-Irénée-Sylvestre de la Noërie, arrière-petit-fils et héritier naturel et légitime de Monsieur Sylvestre de la Ferrière, son agent et aussi celui de Charlotte Dupuyet de ses frères et sœurs, prétendit qu'il avait droit à ces biens substitués sous l'ancienne loi et libres sous la nouvelle. Un procès eut lieu qui dura longtemps et coûta très cher. Charlotte gagna, grâce à ses intrigues et ses amis, mais fut ruinée. Elle fut obligée de vendre presque tous les biens que lui conservait la cour de Grenoble. Monsieur de la Noërie qui avait perdu, fit un nouveau procès qu'il gagna. Lui aussi perdit beaucoup d'argent.

Charlotte conserva encore longtemps le château et le domicile de la Noërie qui lui rapportait peu. Elle fut obligée, à quatre vingt ans, de venir à pied à la messe par un mauvais chemin et de manger le pauvre repas que lui préparait son ancienne femme de chambre toujours fidèle.

Charlotte eut quatre enfants de Claude Chol de Clercy : Anne, née à Roanne en 1755, Marie-Joséphine qui épousa à Paris en 1771 le comte Gabriel-François d'Amerval; Marie-Charlotte, mariée à Aïny en 1779 avec Etienne Dugas, chevalier, seigneur de Thaurins et autres lieux; et un fils, Etienne-Marguerite-Charles Chol de Clercy, né en 1771, époux, marié avec Françoise-Olympe de la Grye (sans doute d'Ambierle où se trouvait le château de la Grye).

Ce dernier eut qu'un fils mort tout jeune.

Charlotte se retira à Roanne, sans doute auprès de sa fille Anne. Elle vendit le domaine de

la Noërie à la "bande noire". Le prix fut placé en rentes viagères tant sur sa tête que sur celle de son fils. Ils moururent tous les deux, elle en 1824, lui peu de temps après. Ces décès virent disparaître à Néronde le nom des Chol de Clercy.

Le domaine de la Noërie, les fonds et les bâtiments furent morcelés, les arbres furent abattus. Une vingtaine de propriétaires se succédèrent. Quelques années après, le baron Grailhe de Montaima, dont la mère était une Dupuy de Néronde et qui possédait les domaines de Servin et de la Rotie, y joignit celui de la Noërie en achetant tous les bâtiments qui composaient le château, l'ancien fief et une partie considérable des fonds d'alentour des divers acquéreurs de la bande noire. Il remplaça l'ancien manoir par un magnifique château dont la façade regardait la ville de Néronde, planta autour un superbe jardin anglais et fit ouvrir une route carrossable depuis le moulin Bernard jusqu'au château.

De ce baron, on connaît deux fils : Jacques-Jean-Antoine-François-Marie-Martin, baptisé à St-Pierre de Montbrison en 1782. Son parrain a été Jacques Grailhe de Montaima, écuyer, grand-père paternel de l'enfant et sa marraine, Jeanne-Marie Forissier, épouse de noble Claude-François Dupuy (frère de noble André Dupuy) conseiller du Roi et son procureur en la maîtrise des eaux et forêts à Montbrison.

et Jean-Baptiste-Alexandre Grailhe, baptisé en 1792 dans la même église. Parrain : Simon de Quirielle, juge de paix à Montaignet, administrateur du département de l'Allier, oncle par alliance du côté maternel. Marraine : dame Marguerite Grailhe, épouse de Monsieur Mey de Chales, procureur syndic du district de Montbrison, tante maternelle de l'enfant (Les Mey de Chales étaient nobles).

Le baron Grailhe ne jouit pas longtemps de cette belle propriété où il avait fait tant de frais, vers 1842, il la vendit à maître Rambeaud, ancien notaire qui l'embellit et l'agrandit encore. Comme il habitait Paris, il n'y venait que rarement. A son tour, il vendit le château. Depuis cent ans, la Noërie a retrouvé sa vie et son charme, grâce à la famille Lacroix-Roux et à ses descendants.

Ma conclusion sera celle-ci : il y a beaucoup de ressemblance entre le siècle des Dupuy et le nôtre. On trouve au vingtième siècle les mêmes symptômes, les mêmes maux, les mêmes glissements et aussi de grandes fidélités comme au dix-huitième siècle. Mais je laisse la parole à Jean Guilton de l'académie française. Dans son beau livre "Une mère dans sa vallée", il écrit : "Notre époque se pare radicalement l'intelligence sous toutes ses formes de la vie intérieure des profondeurs et par conséquent de Dieu qui en est la source. Cette séparation, si manifeste dans l'université et même dans l'Eglise, est à mes yeux un grand mal qui en engendre d'autres dans une chaîne sans fin".

Bossuet à l'œil d'aigle avait dit : "Je vole se préparer contre l'Eglise un grand combat". Il y aura toujours un combat, mais il faut le mener dans la foi, l'espérance et surtout l'amour.